

des tranchées de ce genre que les pipe-lines aménagés dans ces secteurs peuvent être détruits par les glaces à la dérive même si l'eau est d'une profondeur de 100 pieds. C'est là un des éléments militant contre la construction de terminus maritimes sur le littoral nord de l'Alaska où il faudrait charger les gros pétroliers à une distance minimale de 30 milles au large des côtes.

c) Le secteur qui fait l'objet de l'étude est compris dans une région propice à de graves secousses sismiques, ce qui exigerait l'aménagement d'ouvrages encore plus solides que ceux qui sont ordinairement appropriés au rude environnement de l'Arctique.

d) La protection de l'environnement délicat de l'Arctique. La précipitation dans cette région est telle que dans la zone tempérée, on aurait des conditions atmosphériques semblables à celles du désert, car il n'y a dans l'Arctique que l'équivalent d'une quantité de pluie annuelle de sept pouces. La croissance est lente et l'on ne peut remédier que graduellement au dommage occasionné à l'environnement. Aussi, si l'on transportait le pétrole par pipe-line de la baie Prudhoe à Babbage Bight pour ensuite l'expédier ailleurs, il serait mieux d'aménager un pipe-line sous-marin le long de la côte de l'Arctique que d'en aménager un sur terre. Les ensablements hauturiers offriraient une certaine protection à un pipe-line de ce genre.

e) L'aptitude des chantiers de construction navale à construire des brise-glaces-citernes susceptibles de naviguer à longueur d'année dans les eaux de l'Arctique est indispensable à la réussite du susdit projet. (D'après le rapport, il serait possible de construire des navires de ce genre d'un port en lourd de 360,000 tonnes, capables de transporter deux millions de barils de pétrole au cours d'un seul voyage.)

Dans le rapport, on envisage comme moyen pratique de transborder le pétrole à partir des parcs de réservoirs à terre jusqu'aux installations de chargement environ trois milles au large, non pas un quai classique mais deux ouvrages en béton destinés au mouillage ou dauphins, espacés de façon à ce qu'un pétrolier géant puisse y être amarré à l'avant et à l'arrière. Ces ouvrages cylindriques de soutènement, communément appelés dauphins, reposeraient sur une fondation remplie de pierre dans une profondeur d'eau de 90 pieds et seraient surmontés de plates-formes octogones d'une hauteur de 40 pieds au-dessus de la surface, assurant ainsi de l'espace pour les plates-formes d'hélicoptères, l'outillage utilisé pour le transbordement du pétrole et les chargeurs. Grâce aux plates-formes d'hélicoptères le personnel d'exploitation serait transporté entre l'ouvrage et le rivage, en dépit du mauvais temps ou des conditions maritimes. Les plates-formes octogones, mesurant 150 pieds en travers, seraient dotées de locaux pour

